

Comment et où s'inscrire à l'UTL de Lannion saison 25/26

Lors de la prise en compte de votre inscription, un mailing vous est transmis. Il contient la trace de votre inscription ainsi que votre carte numérique. C'est celle-ci qui atteste de votre adhésion, la version papier ou numérique vous sera demandé pour participer aux activités de l'UTL. Ceux qui n'ont pas cette possibilité devront demander une carte.

Les solutions sont proposées :

- Inscription en ligne sur Internet via l'onglet Adhésion.
Vous pouvez alors payer en ligne, l'inscription est ainsi finalisée, et votre carte numérique vous est aussitôt transmise par mail.
- Préinscription en ligne sur Internet via l'onglet Adhésion.
Si vous ne souhaitez pas payer en ligne :
 - Expédier un chèque par courrier
 - Apporter votre chèque à la permanence, votre carte vous est automatiquement transmise par mail.
- Inscription aux permanences ou par courrier.
 - Télécharger et imprimer le formulaire sur le site. Attention 2 formulaires différents soit inscription soit renouvellement si vous étiez inscrit pour la saison 24/25. Le compléter et le signer.
 - Expédier le formulaire accompagné d'un chèque par courrier. A la réception, votre inscription sera effectuée et votre carte numérique transmise par mail. Vous devrez l'imprimer ou la scanner sur votre téléphone
 - Rappel de l'adresse : **UTL de Lannion, Rue Edouard Branly – IUT 22300 Lannion CEDEX**
 - Les demandes seront traitées à partir du 1^{er} septembre date d'ouverture de la saison d'un point de vue comptable.
- Journées spéciales « Inscription saison 25/26 » à l'IUT
 - **Les jeudis 4 et 11 septembre** de 14h à 17h.
 - Se munir d'un moyen de règlement.
 - Dès votre inscription effectuée votre carte numérique est transmise par mail. Vous devrez l'imprimer ou la scanner sur votre téléphone.
- Inscription à la permanence à l'Espace Ste Anne (salle A au 1^{er} étage).
 - Permanences régulières **les lundis en période scolaire de 11h à 12h** (à partir du 8 septembre 2024). Exceptionnellement la permanence du 8 et du 15 septembre commenceront à 10h.
 - Pour les dates suivantes merci de consulter le site

IMPORTANT :

Les personnes n'ayant pas de messagerie pourront récupérer les programmes trimestriels ainsi que leur carte à la permanence à l'Espace St Anne les Lundis aux heures indiquées, ou aux journées spéciales inscriptions à l'IUT.